

RISTT SE-UNSA Guadeloupe
AVIS DE PARTICIPATION
(A transmettre à l'IEN au plus tard 48H avant la RISTT)

NOM :

Prénom :

École / Établissement :

.....

À

Madame, Monsieur, l'IEN de la Circonscription de

Conformément à l'arrêté du 29 Août 2014 relatif aux modalités d'application aux personnels relevant de l'Éducation Nationale et à l'article 5 du décret du 28 Mai 1982 modifié par le décret du 16 Février 2012,

j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la demi-journée de Réunion d'Information Syndicale organisée par le SE - UNSA Guadeloupe (*) :

Date :15/10/2025.....

Lieu :visioconférence.....

Horaires :8h30 à 11h30.....

☐ : RISTT sur le temps devant élèves

☒ : RISTT hors temps devant élèves, à déduire de mes 108 h de service sur :

☐ : les heures d'animation pédagogique en présentiel

☐ : les heures d'animation pédagogique à distance (magistère)

☐ : les heures de réunion de concertation

Fait à, le

Signature :

(*) : Cochez la (les) case(s) correspondante(s)